



## COMPTE RENDU DE LA CAPD DU 30 MAI 2011

---

- L'approbation du compte rendu de la CAPD précédente est reportée (les remarques envoyées par mail n'ont pas été intégrées)
- Le SE UNSA fait une déclaration liminaire sur différents sujets sur lesquels les élus ont tenu à débattre et réaffirmer leurs revendications.
- **Déclaration liminaire du SEUNSA : bilan sur les conditions de travail des enseignants, remarques sur les évaluations, rythmes scolaires, formation des stagiaires et formation continue, revalorisation des salaires, mouvement interdépartemental, ineat exeat,**

### ➤ Réponses de l'Inspecteur de l'Académie :

L'IA est d'accord avec l'analyse concernant les évaluations qui doivent effectivement être une aide pour les élèves et leur permettre d'exprimer la maîtrise des compétences attendues.

Concernant la modification des rythmes scolaires, on peut s'attendre au rétablissement de la 9<sup>ème</sup> demi journée le mercredi, ce qui va soulever des problèmes avec les collectivités locales pour l'organisation du temps libéré...

L'organisation de l'entrée dans le métier des 15 professeurs stagiaires (14 concours externes +1 reçu au 3<sup>ème</sup> concours interne) se fera globalement dans le même esprit que l'année 2010 2011, (une période d'accompagnement avant la prise en charge d'une classe) : Pour 2011/2012, 1 semaine d'accueil (du 29 août invitation- puisqu'ils ne seront nommés qu'au 1<sup>er</sup> septembre-au 2 septembre) + En septembre, Accompagnement par tuteurs EMF ( en maternelle ou en élémentaire) +deux semaines à l'IUFM+ Accompagnement par tuteurs EMF ( niveau différent du 1<sup>er</sup>) + 1 congé long à remplacer + pas de stage le mercredi mais 4 semaines de stage à l'IUFM.

L'IA déplore lui aussi la réduction de la formation continue, il veut essayer de conserver un minimum de personnels de remplacement.

**La question des salaires est un problème national...**

- **Accès à la hors classe** : 35 droits ouverts à la hors classe, avec droit au 1<sup>er</sup> septembre (2% des promouvables sur 1644 candidats). Aucun départ en retraite prévu.
- **Liste d'aptitude au corps de professeur des écoles** :  
7 promus sur la liste d'aptitude d'accès au corps des professeurs des écoles pour 15 demandes. Le plus petit barème est de 60. Il reste 43 instituteurs dans le département.

#### **Ineat /exeat :**

25 demandes d'exeat et 31 demandes d'ineat de titulaires ; 2 accords d'exeat de PE2 sont donnés et aucune demande d'exeat de PE2 n'est accordée. La Saône et Loire fait des échanges postes à postes. La Côte d'Or n'accorde pas d'exeat.

D'autres demandes seront étudiées en fonction des réponses d'autres départements.

#### **Le mouvement :**

Une discussion s'engage sur les points de stabilité qui ne sont pas attribués aux collègues non-titulaires de leur poste. (les enseignants en ASH sont particulièrement pénalisés quand ils sont à titre provisoire et ne peuvent espérer de formation spécialisée)

Mme Cence explique que c'est une règle académique et nationale.

Le Se Unsa regrette que les personnes qui demandent les stages de formation ne l'obtiennent pas et ne peuvent donc pas être titulaire de leur poste (et par la suite obtenir des points de stabilité.)

Les titulaires de poste TRS auront des points de stabilité s'ils restent 3 ans sur leur secteur.

**Il est regrettable de constater que personne n'a pu obtenir le secteur Mâcon ou Chalon compte tenu du nombre de collègues qui restent maintenus sur leur zone ! Le mouvement est complètement bloqué sur ces deux zones. Les collègues ayant un barème parfois supérieur à 7 points n'ont pas obtenu leur premier vœu de zone...**

Des modifications sont demandées pour le nombre de vœux concernant la phase d'ajustement qui passeront à 30 si cela est possible.

M Mascio rappelle la possibilité de garder son poste fractionné s'il est mis en premier vœu lors de la phase d'ajustement.

Un certain nombre de situations individuelles sont examinées, à la demande des organisations syndicales ou à celle de l'administration. Les collègues concernés en seront informés par téléphone.

Des précisions sont données par M Mascio concernant les postes à profil qui doivent être demandés au mouvement, par ceux qui ont obtenu un avis favorable à l'entretien..

## Statistiques du mouvement à titre définitif 2011

- 901 participants : 534 vœux satisfaits = 59,27 % (75% l'année dernière)
- 356 maintiens sur poste : 39,51% (28% l'année dernière)
- 11 collègues n'ont pas de postes. (ils seront affectés sur les zones où il y a des besoins)

### Questions diverses du SEUNSA

**Contrats EVS** : quel recrutement d' EVS en direction de l'aide administrative est prévu pour la rentrée 2011 ?

Combien de contrats d'EVS à mission AVS arrivent à terme au mois de juin ?

Toutes les notifications MDPH seront-elles satisfaites à la rentrée ? Combien d'enfants sont pris en charge dans le premier degré, par combien de personnes en contrats aidés ?

### Réponses de M Descotes

- Hausse des notifications MDPH, on a doublé en 3 ans. Aucun enfant n'a été dépourvu d'accompagnement
- Les prescriptions de 24h seront suivies, l'administration espère arriver à un meilleur taux d'accompagnement.
- Environ 470 personnes (AED mais aussi Contrat Unique qui ont parfois également des missions d'accompagnement de direction)
- L'administration dresse l'inventaire des prescriptions pour la rentrée prochaine (près de 1000 enfants accompagnés)
- Les contrats venant à échéance (entre 150 et 200) Les droits de ces personnes : seul Pôle Emploi peut dire s'ils sont à nouveau éligibles
- Reconduction possible de l'Aide Administrative. L'annonce faite par Luc Chatel n'a été qu'un but à atteindre et ce sera fait dans la mesure du possible, l'accompagnement est prioritaire.
- Education prioritaire

1. A la suite de l'annonce de la fermeture du collège Jean Zay de Chalon sur Saône, les collègues des écoles rattachées à ce collège se posent la question de leur bonification ZEP. Qu'en advient-il ?
2. Nous souhaitons avoir dès la rentrée un point de situation sur l'ensemble de l'éducation prioritaire, écoles RRS et RAR, futures ECLAIR ?

Le passage en dispositif ECLAIR n'a pas pour l'heure d'incidence sur le 1<sup>er</sup> degré  
Le classement des écoles d'un secteur dépend du public accueilli, et pas du collège de rattachement ; les écoles qui dépendaient de ce collèges sont toujours considérées en éducation prioritaire.

Au niveau RAR, la classification est nationale (seules deux écoles le sont : Jean Moulin à Mâcon, J.Prevert et Rosa Bonheur à Montceau les Mines)

Le classement en RRS dépend d'un arrêté du Rectorat qui date de 2008. Il a besoin d'être réactualisé (écoles parfois fermées depuis)

- **Postes G**

Le poste de Buxy et de Ruisseau Mauguet à Saint Rémy sont supprimés.

L'IA explique qu'il fait cependant globalement le choix de maintenir les postes d'enseignants qui ne sont pas devant classe.

Le poste de Gergy sera également fermé.

- **Elections professionnelles**

Le vote se fera du 13 octobre au 20 octobre, ce qui laisse relativement peu de temps. Nous souhaitons savoir comment vos services vérifient la mise en place du vote informatique :

- information des collègues concernant leur identifiant et leur code : quand, comment, par qui, où ?
- vérification dans les écoles de la conformité des équipements informatiques

Pour l'instant, l'Inspection n'a pas de consignes particulières. Le pilotage sera fait par le niveau académique.

Des tests partiels ont été effectués au niveau national sur certaines académies et ont mis en évidence des difficultés qu'il convient d'anticiper.